

Castelnau-le-Lez,
le mercredi 21 juin 2023

Altémed



enerfip

UN FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À CASTELNAU-LE-LEZ

Un financement innovant pour accélérer la transition énergétique. C'est l'idée, proposée par la Ville de Castelnau-le-Lez, le groupe Altémed et Enerfip, structure spécialisée dans le financement participatif des projets d'énergies renouvelables. Dans cette optique, une convention pour réaménager le parking du Palais des Sports de la commune de Castelnau-le-Lez a ainsi été signée avec deux objectifs clairs. Renforcer le confort des usagers en offrant ombre et protection contre la pluie, et permettre la production d'énergie renouvelable et locale.

Des ombrières photovoltaïques pour le palais des sports de Castelnau-le-Lez

Au total, 4 ombrières photovoltaïques d'une surface totale de 2 400 m² vont être installées, et couvriront 220 places de parking. Elles seront composées de 1 220 modules, dont la puissance totale sera de 499 kWc pour une production annuelle de 654 MWh. Ce qui permettra de couvrir les besoins annuels en électricité de 260 foyers (hors chauffage). L'électricité produite sera majoritairement autoconsommée par les bâtiments Communaux.

Cette production décarbonée d'énergie permettra de renforcer le mix énergétique renouvelable de la commune, mais également de préserver l'environnement en évitant le rejet dans l'atmosphère d'environ 237 tonnes de CO₂ chaque année.

Un projet de financement innovant et citoyen

Lancé par la Ville de Castelnau-le-Lez et Altémed, en collaboration avec Enerfip, un financement participatif a été décidé pour réaliser l'installation de ces panneaux solaires sur le palais des sports de la commune. Les Castelnauviens vont ainsi pouvoir investir dans le projet sur les 2 premières années, avec un taux d'intérêt de l'ordre de 6%. L'idée : associer les habitants de la commune dans la création d'un cercle vertueux et d'un verdissement de l'énergie.

Concrètement, le projet de financement participatif s'organisera en deux temps. La collecte sera d'abord réservée aux résidentes et résidents de la commune de Castelnau-le-Lez avant d'être ouverte à l'ensemble des habitantes et habitants de Montpellier Méditerranée Métropole.

Cette réhabilitation des lieux fait suite à la labellisation « Terre de Jeux 2024 » des équipements sportifs du Palais des Sports de la Ville de Castelnau-le-Lez. L'ensemble des équipements seront ainsi mis à la disposition des délégations internationales pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Contact projet : ombrieresdupalais@castelnau-le-lez.fr

CONTACTS PRESSE

Antoine COSTE - 06 02 03 22 03 – antoine.coste@serm-montpellier.fr

Sabrina DRIDI – 06 74 78 94 64 – sdridi@castelnau-le-lez.fr

Mathieu CARBONEL – 06 89 34 55 71 - mathieu@enerfip.fr